

Rectification

Objektyp: **Corrections**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses
: soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **16 (1908)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la diphtérie ou la tuberculose pulmonaire, les secousses de toux disloquent la trame du tissu broncho-pulmonaire et entraînent à leur suite la dilatation des bronches, le catarrhe et l'emphysème pulmonaire qui empoisonnent l'existence, et finissent par compromettre le fonctionnement du cœur et de la circulation, et abrègent, au milieu de phénomènes très angoissants, la vie humaine.

Donc faisons tout notre possible pour éviter un premier rhume à *nos enfants* et soignons énergiquement ce premier rhume si nous n'avons pu l'empêcher de se produire. Quelle que soit, comme disent les médecins, *l'étiologie* du rhume, *la cause occasionnelle* qui le produit, microbe spécifique ou microbes associés, il y a une cause adjuvante qu'on retrouve toujours à l'origine d'un rhume: c'est le refroidissement du corps, ou d'une partie du corps.

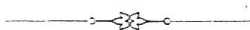
C'est contre ce refroidissement qu'il faut mettre en garde nos enfants.

Pour cela, il y a deux moyens très différents: le premier, c'est de veiller « à ce qu'ils aient toujours chaud », comme on

dit, c'est-à-dire de les couvrir beaucoup quand il fait froid et moins quand il fait chaud. Mauvais moyen, parce que les périodes de transition sont difficiles à prévoir et exigent une vigilance impossible à soutenir sans défaillance.

Le second moyen consiste à *entraîner* ces enfants à supporter sans inconvénient les écarts de température, c'est-à-dire les *endurcir* contre les intempéries et habituer leur épiderme aux variations de l'atmosphère ambiante.

Pour cela, il faut les couvrir *modérément, mais judicieusement*, le jour comme la nuit; ne pas les enfermer l'hiver dans des appartements surchauffés et procéder à leur toilette générale en les lavant avec de l'eau à la température de la chambre et même avec de l'eau froide, et de les envelopper ensuite sans perdre de temps à les essuyer, dans une couverture bien sèche et modérément chauffée. Au bout d'un quart d'heure, la réaction est faite, la peau bien séchée et on peut remettre maillot ou vêtement.



Rectification

Nous avons reçu une communication, en date du 20 novembre, de M. M^{ce} Dunant, secrétaire de la société de la Croix-Rouge de Genève, qui nous informe que plusieurs communes genevoises font des allocations annuelles à la section de Genève.

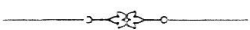
Nous sommes heureux de pouvoir rectifier l'injustice que nous avons commise dans notre article « Les communes suisses membres cor-

poratifs de la Croix-Rouge » vis-à-vis des communes genevoises suivantes:

Cologny, Chêne-Bougeries, Eaux-Vives, Carouge, Satigny; puis dès 1907: *Petit-Saconnex, Céligny, Plainpalais* et *Ville de Genève*.

Une partie des subventions annuelles versées par ces communes a été transmise au trésorier général de la Croix-Rouge à Berne. Dont acte.

(Réd.)



Nouvelles de l'activité des sociétés

Lausanne. Société militaire sanitaire. MM. les D^{rs} Pochon et Veillard donneront cet hiver

aux membres de la société une série de conférences-causeries et d'exercices: